

AVEC LA DEFENSE CIVILE

La protection des populations compte parmi les missions essentielles des pouvoirs publics. La Défense et la sécurité civile évoluent maintenant vers une gestion commerciale et le rôle du Maire est désormais celui d'une « sentinelle de la sécurité civile ».

Dans ce contexte, le Correspondant Défense est en situation de devenir le conseiller sécurité et Défense du Maire de sa commune.

Pour apporter une réponse de proximité dans les situations de crise, le Correspondant Défense doit être l'interlocuteur privilégié des services responsables des secours, de la sécurité et de la défense civile et, tout particulièrement, du Service Interministériel de Défense et de la Protection Civile de la préfecture.

Le Correspondant Défense participe à cet égard à :

- La connaissance et l'évaluation des risques majeurs présents sur le territoire de la commune, autant naturels que technologiques et à l'élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) destiné à y faire face.
- L'organisation de la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, à la gestion et à l'emploi des moyens locaux immédiatement disponibles et à l'établissement des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.
- Au recensement des lieux en vue de l'hébergement et de l'alimentation des unités (Protection Civile, les Armées...) mises en renfort dans la commune et à leur accueil.

LES NUMEROS UTILES

NIORT

Délégation Militaire Départementale :
05.49.77.16.99 – Fax : 05.49.77.16.96
dmd79@terre-net.defense.gouv.fr

Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :
05.49.28.25.02 – Fax : 05.49.28.31.81
sd79@onacvg.fr

Education Nationale :
05.49.77.11.11

Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale :
05.49.08.88.46

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile :
05.49.08.68.68
defense-protection-civile@deux-sevres.pref.gouv.fr

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées :
05.49.77.16.91 – Fax : 05.49.77.44.65

POITIERS

Bureau Air Information :
05.49.88.68.15 – Fax : 05.49.41.73.07
cirfa.poitiers@recrutement.air.defense.gouv.fr

Bureau d'information sur les carrières de la Marine :
05.49.61.02.02 – Fax : 05.49.61.59.00
cirfa.poitiers@marine.defense.gouv.fr

Centre d'information et de recrutement de la Gendarmerie :
05.49.61.66.66 – Fax : 05.49.61.66.75
cir.poitiers@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Bureau du Service National (JDC)
05.49.00.24.01 – Fax : 05.49.00.22.81
dsn-dirsnos-bsn-poitiers@sga.defense.gouv.fr



"une Mission"

Véritable courroie de transmission entre la commune et l'institution Militaire, le Correspondant Défense a un rôle essentiel d'information vis-à-vis du conseil municipal, de ses citoyens et des jeunes en particulier.

Possédant une bonne connaissance des enjeux et de l'organisation de la Défense, notamment pour sa composante militaire, il est le relais naturel avec l'éducation nationale et l'ONACVG. Il participe aussi au renforcement du lien Armée-Nation.

Familiarisé avec le milieu physique et humain de sa commune, il est le correspondant de choix pour la préfecture et la délégation militaire départementale en cas de mise en œuvre des plans de défense civilo-militaires.

Enfin, en instaurant des relations durables avec les entreprises locales, il favorise le recrutement pour la Réserve militaire et la réinsertion dans la vie civile des militaires en fin de contrat.

AVOCATE DE SERVICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET TCTIMES DE GUERRE (ONACVG)

Quel rôle du Correspondant Défensif avec le monde
l'interlocuteur privilégié des anciens
combattants

La commémoration, devant le monument aux morts de la commune, différent une légion d'histoires où le correspondant Défense est un créateur de lien entre le monde contemporain et le milieu scolaire local.

La *parasite* organisation est une marque de respect envers le monde Combinant, envers celles et ceux dont la mémoire est honorée et envers celles et celles qui ont contribué à cet égard, le Correspondant Defense, acteur culturel et citoyenne, a une responsabilité déterminante.

Garant du devoir de mémoire est, aujourd’hui, un en-
tation d’une citoyenneté concrète, don-
telle a dépasser ses intérêts personnels
gissant pour un intérêt collectif. Le Corre-
use, acteur de mémoire, a pour mission
enard que cette Mémoire n'est pas seu-
ur conséquence majeure dans tout un messag-
ut pour l'avenir.

Participer aux assemblées générales des associations patrimoniales du décanat

CORRESPONDANT DEFENSIE

BRIEFESPOONDANT DEFENSE

DANS SA COMMUNE

• Vétille au recensement des jeunes citoyens et informe régulièrement les administratrices sur les modalités de la JDC, le volontariat, les préparations militaires et la réserve.

Constitue un appui pour le Maroc dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'urgence.

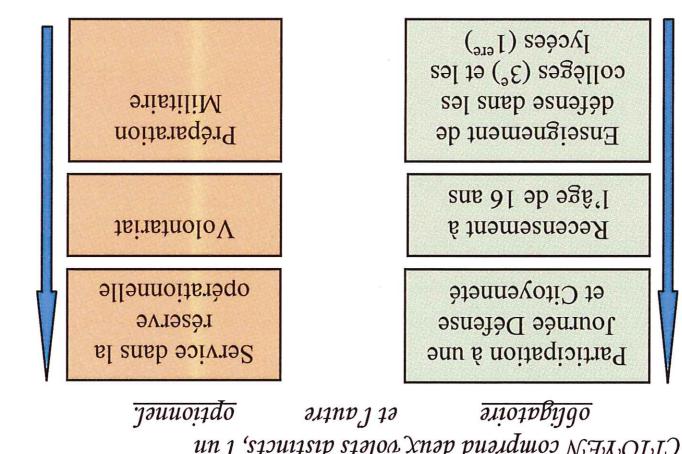
Intérimédiaire local entre les acteurs de la Défense et l'institution scolaire, il participe à renforcer le lien Armée-Nation.

• AVEC L'EDUCATION NATIONALE

En termes réguliers avec les chefs d'établissements de sa commune.
Quelles actions possibles :
+ Génocenter les équipements pédagogiques, prendre connaissance des programmes scolaires qui traitent de la Défense.

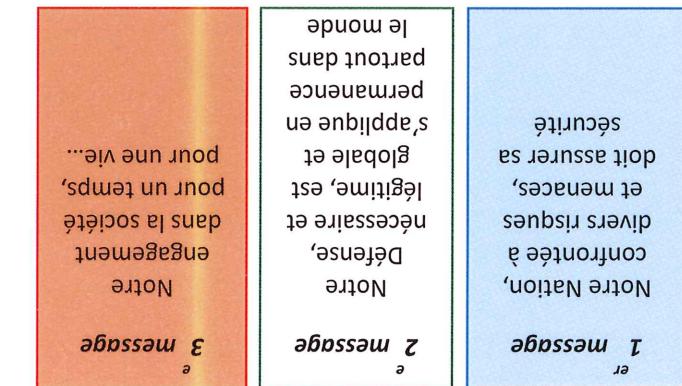
Intégrer des élèves dans les cérémonies patriotiques après la mise en place d'un projet pédagogique réalisé en liaison avec les enseignants afin de donner un sens concret à cette participation.

Participation



Etape cley du parcours citoyen, la Journaliste Défense Citoyenne permet de renforcer le lien entre les jeunes citoyens et la défense tout en leur faisant prendre conscience de leurs responsabilités.

Elle facilite l'information des jeunes et favorise le recrutement, plus largement, elle pourraient effort fait en faveur de ceux qui sont difficile (test et transmission d'informations aux organismes d'aide), sensibilisation et initiation à l'alerte et aux gestes de prévention.



Trois « Messages » y sont développés :